

Communiqué de presse

Mercredi 18 novembre 2020

Les présidents des CCI de Charente-Maritime plaident pour une réouverture de tous les commerces avant le « Black Friday »

Comme tous les présidents des CCI de Nouvelle-Aquitaine qui plaident pour une **réouverture « sereine » des commerces dits « non essentiels » le 27 novembre, date du « Black Friday », nous demandons au Gouvernement d'annoncer sans délai cette décision** qui éviterait un afflux les jours précédant les fêtes de fin d'année et permettrait aux consommateurs de faire leurs achats localement, en respectant les mesures sanitaires en vigueur.

A Saintes, par exemple, la CDA et la CCI Rochefort et Saintonge viennent d'adresser un courrier en ce sens pour relayer cette demande des clubs et associations d'entreprises locaux à la sous-préfète.

Si les CCI de la région ont soutenu les décisions gouvernementales dans la lutte contre la pandémie et se félicitent des dispositifs financiers exceptionnels déployés pour le soutien à l'Economie, **la réouverture des commerces en cette fin d'année est une « NECESSITE » pour les consommateurs et une question de « SURVIE » pour les commerçants.**

Il en est de même **pour les CHR (Cafés Hôtels Restaurants) dont la situation est effrayante** face à l'impossibilité d'accueillir des convives en nombre pour cette même période. **De nouvelles mesures d'aides de la part du Gouvernement devront donc être prises.** Le risque est grand, comme le soulignent les organisations professionnelles du secteur, que nombre d'établissements ferment définitivement.

Les CCI de Nouvelle-Aquitaine appellent ainsi le Gouvernement à assouplir sa décision et concilier objectifs économiques et sanitaires dès lors que les protocoles sont strictement appliqués, en avançant de seulement 4 jours l'ouverture de tous les commerces.

Thierry Hautier,
Président de la CCI La Rochelle

Hervé Fauchet,
Président de la CCI Rochefort et Saintonge

Les cellules de crise sont renforcées dans les CCI de Nouvelle-Aquitaine afin d'apporter une réponse concrète et accompagner les entreprises et leurs dirigeants. Tous les services des CCI sont accessibles notamment ceux relatifs à la création, à la transmission et à l'accomplissement des formalités. Ils sont joignables grâce à tous les canaux de communication existants (téléphone, mail, sites web et réseaux sociaux).

Contacts Cellule de crise des CCI Charente-Maritime :

CCI La Rochelle : 05 46 00 54 00 – crise@larochelle.cci.fr

CCI Rochefort et Saintonge : 05 46 84 11 84 – crise@rochefort.cci.fr

Restez informés, consultez les sites www.larochelle.cci.fr et www.rochefort.cci.fr
mis à jour régulièrement pour faciliter le quotidien des dirigeants